

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance de Conseil Municipal du 12 avril 2011 à 20 h30, en session ordinaire
Présidence de Monsieur Serge MAYOUD, Maire
Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 8/04/2011.

Présents : M. Serge MAYOUD, M. Jean Michel MERLE, M. André BOUTEILLE, M. Georges FLACHARD, M. Robert ROCHE, M. Christian MOLLARD, M. Mme Anne DUCREUX, M. Eric GONZALEZ, M. Maxime BERNE, M. Bernard BONNASSIEUX, Mme Monique GUILLAUMOND, M. Pierre Olivier CHAMBEYRON, M. Jacques EGASSE, Mme Carole DI QUINZIO, Mme Jacqueline VERINE, M. Laurent MIOCHE, Mlle Estelle JACQUEMOT, Mme Carole DI-QUINZIO, M. Claude COLOMB, Mme Colette DUCHENE, M. Grégory DUSSUD, M. J.Marc BEFORT,

Absents excusés : M. Fabrice PARMENTIER LESAGE, Mme Régine TERRAILLON.

Secrétaire de Séance : Mlle Estelle JACQUEMOT

MO/11-04

Le procès-verbal de la réunion du 15 mars est adopté à l'unanimité et l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2011

Monsieur le Maire présente diverses propositions pour le vote des taux communaux.

1) Sans changer les taux votés de 2010, on obtient un produit d'impôt de 645 600 € à inscrire au budget primitif 2011

2) Pour obtenir un produit d'impôts de 661 700 €, proposition des taux suivants :

TH	9,68%
FB	13,86%
FNB	33,36%

3) Pour obtenir un produit d'impôts de 668 100 €, proposition des taux suivants :

TH	9,77%
FB	13,99%
FNB	33,69%

M. Georges Flachard intervient et fait part de ses craintes quand au vote des taux intercommunaux qui pourraient être appliqués, en compensation de la perte de la taxe professionnelle et de l'incidence sur le montant des impôts à payer par les contribuables. Ces taux ne sont pas connus à ce jour.

Il présente une 4^{ème} proposition : TH : 9.58%, FB : 13.72, FNB : 33.03%. Produit attendu avec ces taux : 655 100 €

Après vote à bulletin secret (21 votants – 0 voie pour la solution 1 – 11 voies pour la solution 2 – 6 voies pour la solution 3 - 4 voies pour la solution 4), la solution 2 est adoptée, TH : 9.68%, FB : 13.86%, FNB : 33.36%

2. VOTE DES SUBVENTIONS 2011

Monsieur le Maire présente les différentes propositions pour le vote des subventions versées aux associations.

Après vote à bulletin secret (21 votants – 8 voies pour la solution1 – 13 voies pour la solution 2), la solution 2 est adoptée, soit 2.5% d'augmentation.

3. BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011.

Le Conseil Municipal vote le Budget primitif qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 2 288 405 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 813 571.00 €. Le Budget assainissement s'équilibre à 168 550.00 € en dépenses et recettes d'exploitation et à 145 450.00 € en dépenses et recettes d'investissement.

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de 2010 :

Budget Principal - La totalité de l'excédent de fonctionnement 128 330.70 €, sera affecté à l'investissement 2011, cpte 1068.

Le déficit d'investissement de 93 403.28 €, sera inscrit au cpte D 001, du budget primitif 2011, section d'investissement.

Budget Assainissement - Le déficit d'exploitation 1 673.20 € sera inscrit au cpte D 002 du budget primitif 2011, section d'exploitation
L'excédent d'investissement 39 104.65 € sera inscrit au cpte R 001 du budget primitif 2011, section investissement

4. RAPPORT DU PRIX ET QUALITE DE L'EAU POTABLE

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve le rapport du prix et de la qualité de l'eau potable. Ce rapport est consultable en mairie.

5. PLANS DE MISE EN ACCESSIBILITE ET DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE POUR LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC : ADHESION DE LA COMMUNE AU GROUPEMENT DE COMMANDES

La loi 2005-102 du 11 février pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a fixé comme principe la continuité de la chaîne de déplacement pour tous les handicaps et pour ce faire impose la réalisation d'un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) et l'obligation de diagnostic accessibilité pour les établissements recevant du public (ERP) des catégories 1 à 4.

Le Conseil Municipal décide de lancer l'étude de PAVE pour un montant de 4 200 €.

Le diagnostic accessibilité pour les ERP se fera au fur et à mesure chaque fois qu'il y aura des travaux dans les bâtiments communaux.

M. Georges Flachard (titulaire) et M. Claude Colomb (suppléant) seront les représentants communaux au sein de la Communauté de Communes.

6- CHARTE PARTENARIALE pour le développement de l'enseignement artistique dans la LOIRE

Le Conseil Municipal approuve la signature de la Charte partenariale pour le développement des enseignements artistiques dans la Loire. Cette charte sera signée entre le Conseil Général, la Commune de Panissières et l'Ecole de Musique de Panissières.

7- CINEMA : AVENANTS DE TRAVAUX

Le Conseil Municipal accepte les travaux modificatifs au cinéma et autorise le Maire à signer les avenants suivants :

- lot N° 1 : Modifications d'ouverture dans le hall d'entrée pour un montant de 2 942.16 € TTC
- lot N° 2 : Option climatisation de la salle de projection 3 000.76 € TTC

L'avenant concernant la climatisation dépasse 5% du marché initial. Il sera transmis au contrôle de légalité.

8- Rapport des Commissions

8-1 : Commission Sport – Le concours de pétanque des élus se déroulera le 10 septembre à St Thomas la Garde.

8-2 : Commission Culture et patrimoine – Les articles pour la préparation du bulletin sont à remettre à la commission pour le 15 mai.

Rappel du concert de la Mine de Rien le 14 mai

8- 3 : Commission social-Ecole – Santé en milieu rural – 2^{ème} réunion avec les acteurs de santé, présidé par le Dr Brulet. Une enquête sur les besoins et les habitudes se déroulera sur le secteur et dans le cadre de la Communauté de Communes.

8 -4 : Commission Voirie – Les trottoirs de la Place de la Liberté à la zone artisanale du Crozet sont terminés.

Compte rendu de la réunion d'information sur le projet du sens de circulation avec les riverains de la Rue de la République.

8-5 : Commission environnement – Compte rendu de l'enquête sur les rejets industriels à la station d'épuration. 18 entreprises ont été visitées. Les arrêtés nécessaires ont été pris.

Lecture de la lettre des élèves du CM1 nous faisant part de leurs idées environnementales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30

Prochaine réunion de Conseil Municipal, sauf impératif, le 17 mai 2011 à 20H30 en Mairie